

Visioconférence

« Le paysage des structures d'accompagnement du local au national »

Jeudi 6 novembre 2025

Nous avons décidé de vous présenter les différents acteurs qui peuvent accompagner et aider les tiers-lieux.

Objectifs

- Présenter les principaux acteurs de l'accompagnement, du national au local.
- Clarifier leurs rôles et les opportunités qu'ils offrent pour le développement et la structuration des tiers-lieux.
- Aider les lieux à mieux s'orienter et à identifier les bons interlocuteurs selon leurs besoins.

Partenaires - intervenants

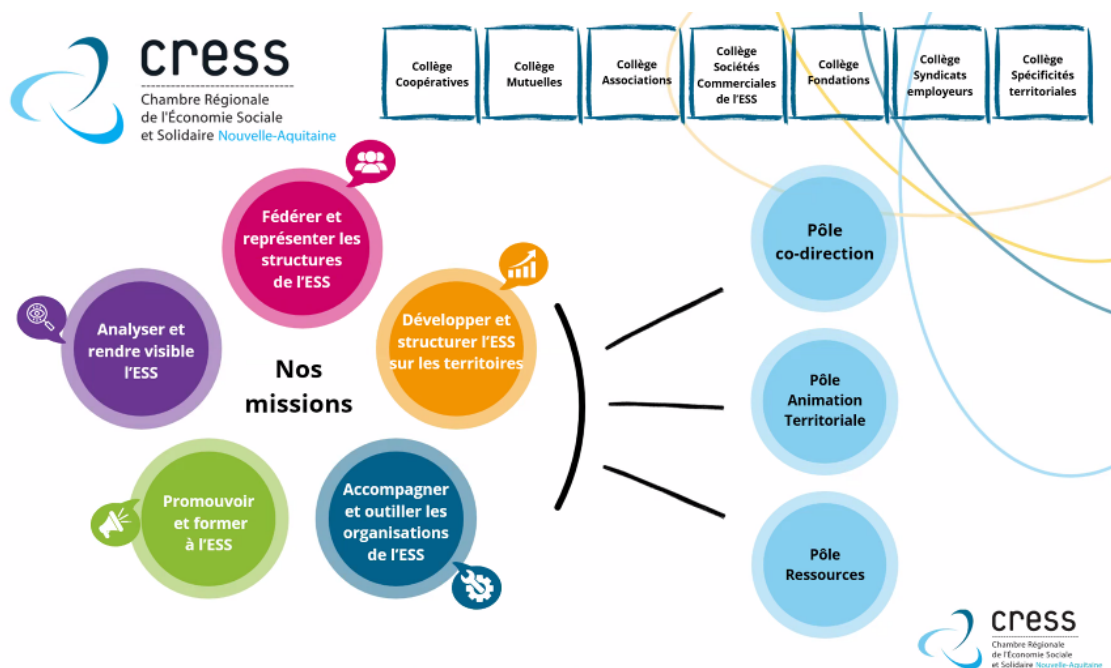
- Ophélie DEYROLLE, [Association Nationale des Tiers-Lieux](#)
- Nicolas PEREZ, [CRESS Nouvelle-Aquitaine](#)
- Elise PICON, pour le consortium d'incubateurs ESS de Nouvelle-Aquitaine
- Agustin CAZABAN, [France Active Nouvelle-Aquitaine](#)

Grands axes évoqué

CRESS Nouvelle-Aquitaine

1. Les missions

- La CRESS est une association avec des financements non stabilisés. Notre activité de plaidoyers est numéro 1 à la fois au niveau national avec ESS France & en local.
- Mission également d'accueil des porteurs de projet et nous sommes en complémentarité de la Formation certifiante "Piloter un tiers-lieu" de la Coopérative Tiers-Lieux.
- Nous sommes une porte d'entrée et une porte ressources pour défendre les valeurs fondamentales de l'ESS.
- Nous pouvons aussi être moteur sur la valorisation des acteurs de l'ESS afin de les mettre en lien avec les acteurs publics et hors ESS.



Le Forum Mondial de l'ESS vient d'avoir lieu mais nous avons un forum national tous les ans qui a lieu à Niort.

- Entrée Collectivité
- Entrée Porteurs de projets
- Entrée Autres acteurs économiques

Notre dernière mission c'est l'observatoire via lequel nous sortons des publications chaque année.

2. Qu'est-ce que les tiers-lieux peuvent trouver chez nous ?

- Nous sommes un **Pôle Ressources** via lequel nous accueillons adhérents et non-adhérents pour leur proposer d'autres visions.
- Dans chaque département, nous rassemblons la chaîne d'accompagnement.
- Nous animons et intervenons via le "Guide des bonnes pratiques de l'ESS" de 2014 (ça n'est pas évolué depuis) pour aider les structures à le mettre en œuvre. C'est obligatoire, une fois par an, chaque structure doit faire le point et partager ses évolutions notamment au moment de son AG.
- Création d'une société commerciale de l'ESS : nous accompagnons les structures / les porteurs de projet qui souhaitent devenir une société commerciale. Nous préférons être en amont de leur création et leur donner les clés pour être légal plutôt que de les réprimander.
- La CRESS se déplace pour tous ces premiers rendez-vous et peut également se déplacer pour être présente lors de vos comités de pilotage notamment en amont des demandes comme [AMPLI](#).

Les incubateurs ESS en Nouvelle-Aquitaine

1. Présentation des Incubateurs ESS en Nouvelle-Aquitaine



LES INCUB N.A : LE COLLECTIF DES INCUBATEURS DE NOUVELLE AQUITAINE

Incubateurs ESS

- >>> Des dispositifs d'incubation ESS présents sur l'ensemble des départements qui s'inscrivent dans le cadre d'une politique régionale de soutien à l'ESS
- >>> Des dispositifs d'incubation ESS qui contribuent au maillage territorial de la chaîne d'accompagnement et qui impulsent des coopérations territoriales autour des enjeux de territoire.

9 incubateurs qui couvrent les 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine. Les structures d'incubation s'adressent aux porteurs de projet plus qu'aux tiers-lieux déjà existants.

2. À qui s'adressent ces accompagnements ?



- Ils s'adressent aux porteurs de projets notamment aux tiers-lieux sous format associatif.
- Les incubateurs vont :
 - Aider, apporter outils, méthodes et éléments de réflexion et de réseau pour répondre à toutes les questions à se poser en amont d'un projet.
 - Aider les personnes à structurer leurs idées avec un collectif déjà constitué ou en cours.
 - Valider l'opportunité et les besoins qu'il existe sur le territoire.
 - Les aider à s'ancrer sur le territoire.
 - Formaliser les partenariats.
 - Dessiner un modèle socio-économique. Une fois que la structure est lancée, comment va-t-elle vivre ?
 - Focus également sur la fiscalité car souvent les porteurs de projet pêchent sur ces questions et cette méconnaissance peut avoir de lourdes conséquences.
 - Travailler sur la stratégie liée à la gouvernance interne.
 - Travailler également sur la stratégie commerciale.
 - Aider dans le bon choix de la structure juridique adaptée : nous ne sommes pas des juristes mais nous avons les connaissances et en cas de questions précises, nous avons des ressources pour y répondre.

Il y a également un accompagnement post-crédation même réduit.

3. Que trouvons-nous dans ces parcours ?



L'ensemble des parcours sont pris en charge notamment par la Région Nouvelle-Aquitaine avec le concours de l'Union Européenne.



Il y a deux modalités d'entrée :

> Au fil de l'eau, c'est-à-dire au moment où les projets arrivent.

> Via les appels à projets qui sont annuels ou bimestriels selon les incubateurs.

Remarques :

- Vous pouvez toujours prendre contact avec l'incubateur au préalable.
- La durée d'incubation est en moyenne d'une année.

Contacts

contact@pop-incub.org
pop-incub.org

07 83 61 65 23
decapsuleur@reseautela.org
le-decapsuleur-ess.org

06 43 53 47 42
letubeaessai@cbe-seignanx.fr
letubeaessai.fr

06 17 56 10 17
incubation@emergence-perigord.fr
emergence-perigord.fr

07.57.18.88.36
coordination@ploucs.fr
ploucs.fr

06 04 53 35 69
cjouvet@atis-asso.org
atis-asso.org

05 55 29 00 50
airielle@airielle.org
airielle.org

06 35 29 76 28
incubateur@atis-asso.org
atis-asso.org

07 60 49 14 05
contact@liess87.fr
liess87.fr

France Active

L'idée est de vous présenter France Active et nos accompagnements.

Nos valeurs partagées

Notre mission

Permettre aux entrepreneurs de s'engager dans des projets à fort impact positif pour la société.

Le rôle de France Active est de financer et d'accompagner des secteurs ou des structures qui n'ont pas accès à des financements classiques et qui interviennent dans des champs d'activité pas ou peu lucratifs car leur valeur ajoutée réside dans la création de lien social, l'accompagnement des personnes en situation de précarité, la structuration de filières indispensables dans le domaine environnemental et social, et qui font le choix d'agir dans des territoires fragiles

“

Notre politique d'intervention traduit notre engagement en faveur d'une finance plus inclusive et plus durable, pour une économie plus inclusive et plus durable.

Pierre-René LEMAS,
Président de France Active

”

On agit auprès des entrepreneurs engagés.



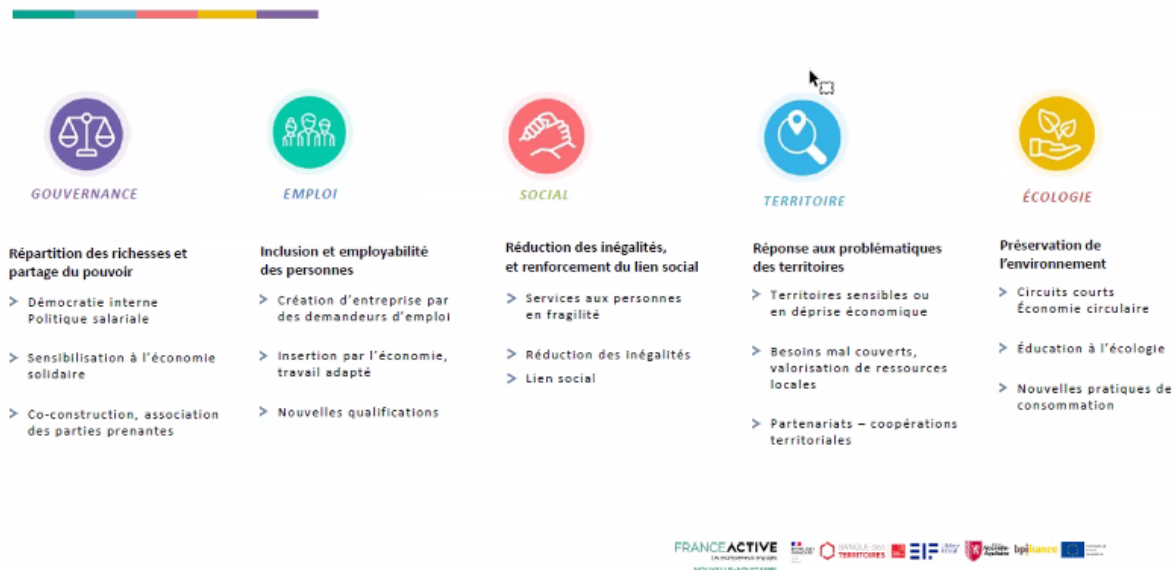


FRANCEACTIVE
Société d'économie sociale



AGIR AVEC LES ENTREPRENEURS ENGAGÉS

5 dimensions de l'engagement pour répondre aux grands défis de notre société : GESTE

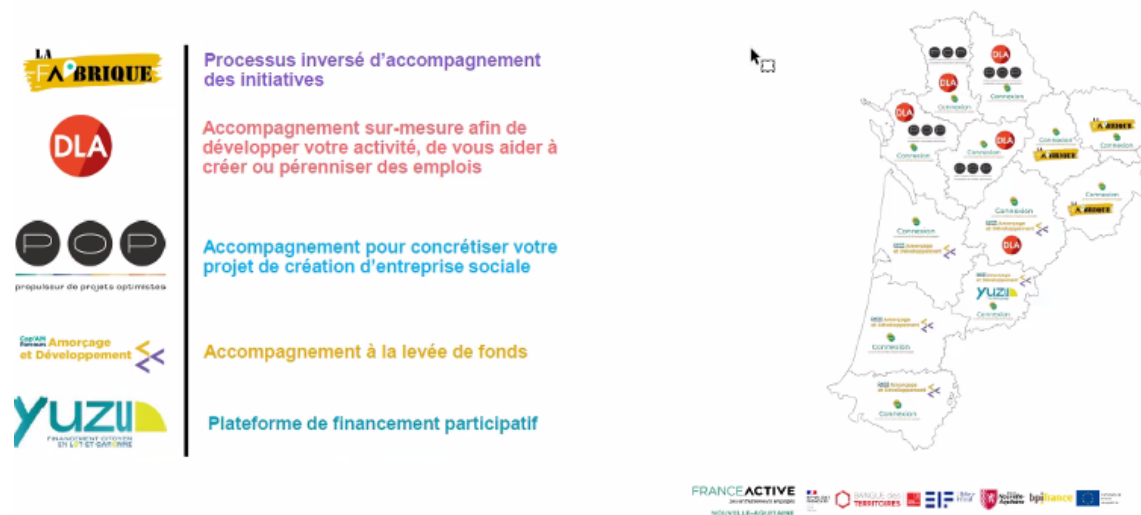


Focus métier d'accompagnateur

Nous avons des outils homogènes mais selon les territoires nos dispositifs ne sont pas identiques liés à la fusion en 2021.

LES DISPOSITIFS QUE NOUS PORTONS

FANA en partenariat avec d'autres acteurs et les collectivités, développent sur certains territoires des offres d'accompagnement à destination des structures de l'Economie Sociale et Solidaire :



LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT



- Vous êtes une structure sociale employeuse ?
- Vous avez besoin d'accompagnement pour votre modèle économique, votre gouvernance, votre projet associatif ?
- Vous souhaitez améliorer le fonctionnement de votre association ?
- Vous souhaitez définir une stratégie partagée de développement ?

Bénéficiez d'un accompagnement sur-mesure afin de développer votre activité, de vous aider à créer ou pérenniser des emplois

- Accueil et orientation pour analyser vos besoins ;
- Diagnostic partagé sur votre structure ;
- Appui conseil et mobilisation de ressources extérieures ; (Accompagnements individuels et/ou collectifs)
- Suivi des actions réalisées et de l'évolution de la structure.

Parcours d'accompagnements sur-mesure visant le développement d'activité, la pérennisation des emplois et la consolidation des structures d'utilité sociale des territoires.



> Dispositif au national.

1. Qu'est-ce qu'un DLA ?



LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS

Qu'est-ce que le DLA?

Depuis sa création en 2002, de nombreux acteurs soutiennent le DLA et participent à sa gouvernance : l'État, le Fonds Social Européen, la Banque des Territoires, les collectivités territoriales, Régions de France, Le Mouvement Associatif et ESS France.

« ... La finalité du dispositif est la **création, la consolidation, le développement de l'emploi** et l'amélioration de la **qualité de l'emploi**, par le **renforcement du modèle économique de la structure accompagnée, au service de son projet et du développement du territoire** ... ». - loi de l'ESS 31/07/2014

Concrètement ? Le DLA propose de coordonner des espaces de dialogue entre les différentes parties prenantes, un diagnostic à 360° et l'intervention d'un consultant spécialisé.



Le DLA, pour les structures de l'ESS



et toutes les autres structures de l'ESS telles que définies par la loi de juillet 2014

3

2. Mise en oeuvre d'un accompagnement DLA



Mise en œuvre d'un accompagnement DLA



Peut combiner, selon les besoins :

- Des actions à réaliser par la structure elle-même en interne, en s'appuyant éventuellement sur des ressources identifiées (outils, guides, etc.)
- Des accompagnements mobilisables sur le territoire : formations, dispositifs d'accompagnement thématiques ou sectoriels, mise en réseau, etc.
- Des accompagnements individuels et/ou collectifs en faisant appel à un prestataire externe (ingénierie)
- Des apports d'expertise « internes » par le/la chargé.e de mission DLA.

Le DLA,
pour quoi faire ?

Renforcer
son **modèle**
économique

Améliorer
sa **stratégie**

Consolider
ses **emplois**

Revoir sa
gouvernance ou
son **organisation**

Développer ses
partenariats

ou vous accompagner
sur d'autres enjeux
selon vos besoins !

3. Mise en oeuvre d'un accompagnement DLA



Le processus DLA

Le DLA,
mode d'emploi

Un accompagnement
à la consolidation sur-mesure
et gratuit en cinq étapes :



21

4. Les opérateurs DLA en Nouvelle-Aquitaine



Les opérateurs DLA en Nouvelle-Aquitaine

1 Animateur national
L'AVISE

7 Centres de ressources nationaux
Pour apporter une expertise technique
sectorielle et thématique



Cadre d'action de l'opérateur DLA

Mission 1 : Accompagner les structures d'utilité sociale du territoire

Mission 2 : Animer et articuler le dispositif au niveau départemental / régional

Mission 3 : Animer les instances et gérer le dispositif

Mission 4 : Contribuer à la qualité du dispositif et de ses différents échelons

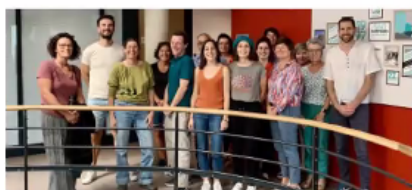
>> info-dla.fr

Parcours CAP'AM

PARCOURS CAP'AM



CAP'AM est un programme d'accompagnement à la montée en compétence en gestion des activités et en recherche de financement sur l'ex-Aquitaine.



- CAP'AM Amorçage est à destination des structures souhaitant pérenniser leur 1^{er} emploi.
- CAP'AM Développement est à destination des structures ayant un projet de développement formalisé.

Accompagnement à la levée de fonds

- 2 parcours : Amorçage ou Développement ;
- Programme alliant temps collectif et temps individuel ;
- Un programme se clôturant avec une journée des financeurs.

Une ambition, deux parcours !
Accélérateur de projets et
mobilisateur de financements

>> Parcours d'accompagnement dans l'ex-aquitaine pour développer des compétences autour de la gestion, de l'analyse financière et mise en relation avec des financeurs potentiels.

>> Contact de référence : tduchemin@franceactive-nouvelleaquitaine.org



L'incubateur POP

L'INCUBATEUR POP



En fonction, du stade d'avancée de votre projet, les incubateurs vous proposent deux types d'accompagnement :

De l'idée au projet

Une offre de pré-incubation pour accompagner les porteurs dans la validation de la pertinence du projet, (porteur, projet et public cible) et la structuration du plan d'actions.

Du projet à la création

Une offre d'incubation pour accompagner les porteurs de projet dans le lancement de la structure et le démarrage de l'activité.

Offre de pré-incubation et d'incubation pour l'émergence et la création des projets d'utilité sociale locaux.

- ▶ Accompagnement individuel personnalisé ;
- ▶ Formations et ateliers collectifs ;
- ▶ Ouvertures vers notre réseau de partenaires et experts ;
- ▶ Intégration à une communauté d'entrepreneurs.

Contact : contact@pop-incub.org



>> Co-porté avec ATIS en ex. Poitou-Charentes.

>> Passer de l'idée au projet : pré-incubation.

>> Parcours plus long pour approfondir les questions du projet jusqu'à la création.

Association Nationale des Tiers-Lieux

Dans laquelle la Coopérative Tiers-Lieux est administratrice via Chloé Rivolet.

Nous agissons à différents endroits au national.

4 missions :

- > Le plaidoyer : négocier des financements, des subventions, la perpétuation de la politique publique dédiée aux tiers-lieux
- > Animation de réseaux
- > Projets collectifs nationaux
- > Porte des projets collectifs nationaux pour permettre à des expérimentations : exemple l'insertion professionnelle des jeunes ; le soutien aux aidants ; etc. Avec l'objectif d'aller chercher des financements à plusieurs pour au moins 10 à 20 tiers-lieux.

>> Inscrivez-vous à la newsletter de l'ANTL : <https://tiers-lieux.fr/?PagePrincipale>

2 services :

- L'**agrément "Services Civiques"** : 200 tiers-lieux actuellement bénéficient de cet agrément collectif. En revanche, vous rapprocher de la CRESS pour l'agrément ESUS.



- Ressources | Movilab est un endroit où il y a beaucoup de ressources en plus de la Médiathèque de la Coopérative Tiers-Lieux mais sur lesquels l'ANTL vient organiser et structurer :
 - Mise en place de portails documentaires thématiques, exemple : https://movilab.org/wiki/Immobilier_et_tiers-lieux
 - Webinaires thématiques : pour avoir les dates, rendez-vous sur la newsletter.
 - Plateforme d'aiguillage : [tiers-lieux - Aiguillage des Tiers-Lieux](#)
>> Mutualiser entre les réseaux régionaux et l'ANTL les connaissances et compétences.

Sujets en cours

Nous travaillons également avec les réseaux régionaux sur des sujets au national comme :

- La recherche de financements européens
- La démarche d'auto-évaluation, les rapports des financeurs

Questions

- Le Clou à Chauvigny, notre conseil d'administration a exprimé le besoin d'être accompagné comme structure employeuse car nous avons 3 salariés :
 - > Différence entre DLA et Dispositif Accompagner les tiers-lieux
 - Quels sont les besoins de la structure en terme de fonction employeur ?
 - Comment distribuer le travail entre salariés ?
 - >> En fonction des réponses, il existe différents accompagnements. Notamment, il existe des DLA en partenariat avec la Coopérative Tiers-Lieux.

Bonus et contacts

- [Le guide des bonnes pratiques de l'ESS](#)